

Questions orales

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le même rapport indique que les autorités américaines responsables de la côte de l'Alaska, s'inquiétaient beaucoup des risques de pollution que pourraient subir les rivages dans la région de la baie Prudhoe. Le ministre peut-il nous dire si les autorités américaines lui ont exprimé, à lui ou au gouvernement, des inquiétudes à propos de l'octroi de ces permis?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, il faudrait poser la question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, car c'est auprès de lui que se feraient normalement ces démarches.

* * *

LE NORD CANADIEN

LA QUESTION DE L'OCTROI DE PERMIS DE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—DEMANDE D'ÉTUDE APPROFONDIE DU RAPPORT BERGER

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre peut-il confirmer si lui et ses collègues du cabinet ont pris une décision sur le forage sous-marin que la Canmar Ltd. projette de faire cet été dans la mer de Beaufort?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le cabinet examine toujours la question; aucune décision n'a encore été prise.

M. Neil: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Étant donné que le juge Berger a recueilli certains témoignages dernièrement à propos des forages dans la mer de Beaufort, le ministre voudrait-il inviter le cabinet à demander au juge Berger un rapport préliminaire sur ce sujet avant qu'une décision ne soit prise?

● (1500)

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, je serais heureux d'examiner le dossier préparé par le juge Berger et d'en tenir compte.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CAMBODGE—LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT POUR SE TENIR AU COURANT DE LA SITUATION

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais peut-être le ministre suppléant pourra-t-il me répondre. Étant donné les rapports extrêmement troublants qui nous viennent de la Thaïlande au sujet des événements du Cambodge où il semble qu'une grande partie de la population se fait massacrer, le gouvernement canadien a-t-il tenté de se renseigner sur la situation?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas personnellement très au courant des faits, mais mon ministère l'est certainement. J'essaierai d'obtenir des éclaircissements et de tenir le député au courant.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il y a quelques instants, à l'issue de la période des questions, j'ai posé une question au ministre des Travaux publics (M. Drury), mais votre Honneur a décidé que ma question avait été déjà posée et qu'on y avait répondu. Le député de Vancouver-Sud avait en effet posé une question au sujet de certaines discussions. Si mes souvenirs sont bons sa question concernait la confrontation qui aurait pu opposer le judiciaire et l'exécutif. Or, ma question se rapportait précisément à cette attaque concertée à laquelle on a déjà fait allusion.

Pour paraphraser ma question, j'ai demandé au ministre s'il pouvait nier catégoriquement que cette attaque a été l'objet de discussions officielles ou officieuses, entre les membres du cabinet. La question portait sur la visite que le ministre a faite ensuite au tribunal. Je soutiens, premièrement, que ce n'est pas là une répétition. En second lieu, même si ma question est répétitive, comme la Présidence l'a jugé elle-même au cours de ces dix derniers jours, le point important n'est pas tant que la question soit répétitive, mais que la réponse qui a été donnée soit valable. Il est important soit de traiter de la question maintenant ou d'obtenir une réponse, puisque le gouvernement s'entête à ne pas nous fournir les moyens qui permettraient le genre d'examen que nous estimons nécessaire et qui constitue la substance de la motion que j'ai présentée plus tôt aujourd'hui, en vertu de l'article 43 du Règlement.

M. Drury: Monsieur l'Orateur, sur le même rappel au Règlement, je pense que l'honorable député essaie de découvrir qui m'a «inspiré». Il peut être injuste de le dire, mais je sais que ce n'est pas sa question à lui. Elle vient de quelqu'un d'autre. Cela n'enlève peut-être rien à la qualité de la question, en tout cas je ne le pense pas.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: La même vieille arrogance!

M. Drury: Bien que l'idée soit celle de quelqu'un d'autre, le mérite lui en revient quand même.

M. Stanfield: Tout à fait absurde! Ridicule!

M. Drury: Je suis tout à fait renversé...

M. Stanfield: Vous devriez l'être.

M. Drury: ... de ce que le distingué leader du parti conservateur à la Chambre s'attende à obtenir d'un ministre des renseignements sur les délibérations du cabinet.